

ENTITÉ DÉPOSITAIRE

Nom de la structure dépositaire : Zéro déchet Troyes

Type d'entité dépositaire : ☐ Entreprise ☐ Startup ☐ Collectivité ☐ Association

Nom et prénom du dépositaire :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Canal de communication à privilégier : ☐ e-mail ☐ téléphone ☐ visioconférence

☐ Je reconnais avoir lu et approuvé le règlement et les conditions tarifaires de l'UTT Innovation Crunch Time 2023, accessibles sur le site internet [ici](#)

☐ J'autorise l'Université de technologie de Troyes - UTT et ses associations étudiantes à utiliser le logo de la structure dépositaire ainsi que l'image de ses représentants telle que reproduite dans les séquences audiovisuelles (prises de vue photographique, interview filmée et audio, citations écrites : commentaires et noms/prénoms), réalisées par l'équipe/journalistes dans le cadre de l'UTT Innovation Crunch Time 2023 à l'Université de technologie de Troyes (10).

☐ J'envoie le logo de la structure dépositaire en haute définition format .eps ou .jpg à crunch@utt.fr

Dans le cadre de la gestion des contacts, l'Université de Technologie de Troyes recueille les données de types : identité, fonction, numéro de téléphone et adresse e-mail. Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service de la Direction de la Formation et de la Pédagogie (DFP), sont conservées pendant une durée de 1 an et pourront être transmises à la Direction des Relations Entreprise et la Direction de Communication. Conformément à la loi "informatique et libertés" modifiée en 2018 par le règlement européen général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant en vous adressant au service de la Direction de la Formation et de la Pédagogie (DFP) ou au délégué à la protection des données personnelles par les adresses mails suivantes : dfp@utt.fr ou DPO@utt.fr ou encore par courrier postal au : 12, Rue Marie Curie, CS 42060, 10004 Troyes cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

SUJET D'INNOVATION

Sujet confidentiel : (merci de rayer la mention inutile) Oui / Non

Thématique choisie : (une seule thématique à choisir)

Pour plus d'informations sur les thématiques, rendez-vous sur le site internet [ici](#)

- ☐ Thématique 1 - **Systèmes automatisés de production et dispositifs embarqués**
 - ☐ Thématique 2 - **Création, transmission sûre et sécurisée et stockage de la donnée**
 - ☐ Thématique 3 - **Marques employeurs communicantes, attractives et responsables**
 - ☐ Thématique 4 - **Intelligence artificielle et nouvelles technologies au service des SI**
 - ☐ Thématique 5 - **Organisation des Systèmes industriels**
 - ☐ Thématique 6 - **Nouveaux matériaux pour une démarche responsable et innovante**
 - ☐ Thématique 7 - **Environnement, recyclage et réduction des déchets**
 - ☐ Thématique 8 - **Ingénierie et innovation pour une industrie sobre et résiliente**
 - ☐ Thématique 9 - **Thématique transversale : sujets variés selon les enjeux des entreprises participantes,**
- par exemple : conception mécanique, gestion de projets complexes, organisation du travail...**

Intitulé du sujet : La réduction des biodéchets dans l'agglomération troyenne

Résumé étendu :

1. Contexte :

L'association Zéro Déchet Troyes se positionne en faveur de la valorisation des biodéchets et prône une gestion durable de ces déchets. Nous estimons que les biodéchets ne doivent pas être considérés comme des déchets, mais comme des ressources pouvant être valorisées.

Les biodéchets représentent une part importante des déchets ménagers, impliquant des coûts élevés de collecte, transport et traitement pour les collectivités. D'autre part, les biodéchets sont une source importante de gaz à effet de serre lorsqu'ils sont enfouis, mais peuvent être valorisés par compostage ou méthanisation pour produire de l'engrais et de l'énergie. La réglementation française impose aux producteurs de biodéchets de trier à la source et de valoriser ces déchets, ce qui nécessite des investissements et une organisation spécifique pour les collectivités territoriales, les entreprises et les particuliers.

2. Objectif(s) et problématique :

Troyes Champagne Métropole envisage de réduire de 30% la collecte et le traitement des déchets ménagers résiduels (poubelle noire) à travers le compostage individuel et collectif. En 2018, cette poubelle contenait en moyenne 259 kg de déchets, dont 62 kg était des biodéchets.

Quelles seraient, selon vous, les solutions techniques, technologiques et organisationnelles à mettre en place pour s'approcher, voire atteindre, cet objectif de réduction des biodéchets au niveau de toute la population de l'agglomération troyenne ? Peut-on aussi imaginer des alternatives au compostage ?

L'objectif de ces travaux est d'alimenter les réflexions en cours sur ce sujet au sein des groupes de travaux du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de Troyes Champagne Métropole.

3. Résultats attendus :

Ce qui est attendu dans ce sujet, c'est une proposition de solutions techniques, technologiques, mais pas seulement. Les solutions organisationnelles ne sont pas à négliger, elles peuvent prendre plusieurs formes, la mise en place de nouveaux processus, la modification de la structure organisationnelle, la formation et de développement de compétences, ect...

Le format du rendu souhaité serait différents scénarios avec ces solutions, associé à une étude de faisabilité.

Remarques et compléments d'information (concepts ou technologies à privilégier, ressources disponibles, organisation des équipes, contraintes, budget, planning...) :

